**Synergie entre la CR et les autres partenaires FBSA**

**Synergies identifiées dans le cadre de la proposition**

* **Caritas /Soprad - Priorité 2**
* Sensibilisation nutritionnelle auprès des ménages d’exploitation familiale de Caritas/ Soprad

CR : demande auprès de caritas de transmettre la liste des ménages identifiés dans leur zone de concentration + développer un module de sensibilisation à destination de ces ménages (au besoin). La sensibilisation devra porter sur la dimension d’utilisation de la sécurité alimentaire

 **Réunion avec les partenaires :** Caritas propose de travailler en collaboration pour l’élaboration du module de formation (Caritas travaillera sur le volet sécurité alimentaire, et la CRBU sur le volet Nutrition).

* La CR va référencer les mamans des enfants malnutris vers Caritas/ Soprad, (pour appui à l’augmentation de revenu, AGR)

**CR :** Se mettre d’accord avec Caritas sur les critères d’intégrations des mamans dans les AGR de Caritas/Soprad, afin de pouvoir intégrer un maximum de ménages vulnérables

**Remarque :** Dans le cadre du programme une ligne budgétaire a été réservée pour les AGR. Cette ligne budgétaire permettra de réaliser des AGR pour les ménages qui ne sont pas dans la zone de concentration de Caritas

**Réunion avec les partenaires :** Il semblerait qu’il y ait une confusion dans la compréhension de cette synergie. Caritas ne pourra pas intégrer les mamans dans les AGR, car celles – ci sont à destination des petits producteurs. Par contre, un budget (‘**accompagnement des vulnérables**’) a été identifié pour appuyer les mamans vulnérables à travers le dont de petites volailles (poules, etc…). => Clarifier le mode d’opérationnalisation de cette synergie

* Appui lors des aménagements de jardins de cuisine par les agronomes de caritas

**CR :** A clarifier avec Caritas l’opérationnalisation de l’appui technique des agronomes Caritas, lors de l’aménagement des jardins de cuisine

**Remarque :** Normalement un jardin de démonstration culinaire sera placé auprès de chaque Foyer. Ce jardin permettra de réaliser des démonstrations à destination en priorité aux bénéficiaires des FARN et de la communauté entière. Un appui technique sera apporté en priorité aux bénéficiaires des FARN, et aux habitants de la communauté qui le souhaitent.

 **Réunion avec les partenaires :** Plusieurs possibilités ont déjà été identifiées telles que des séances d’échanges techniques entre les techniciens de la CRBU et de Caritas, formation des techniciens CRBU par les techniciens CARITAS. Le mode d’appui technique sera clarifié lors des rencontres bilatérales.

* Installation de foyers améliorés dans les FARN par Caritas

**CR :** Discussion avec Caritas de l’opérationnalisation de la construction des foyers améliorés, tout en tenant compte de l’UNCDF (avancement maîtrise d’ouvrage)

**Réunion avec les partenaires :** La mise en œuvre de cette synergie a été planifiée dans le plan d’action de Caritas en année 2.

**Remarque:** Les synergies de la CR avec Caritas seront développées dans les zones de concentration de Caritas, identifiées lors de l’étude Bassin versants (cf doc)

**Remarque :** dans le cadre du projet PADAM de Caritas, il existe une ligne budgétaire pour la corporation des femmes vulnérables. Caritas serait intéressé de réfléchir avec la CR, à des activités pour les mamans d’enfants malnutris identifiées par la CR=> Intéressant de pousser la réflexion lors des échanges bilatéraux.

* **Louvain développement et Ucode - Priorité 4**
* Utilisation des semences vendues par les producteurs soutenus par louvain développement (à prix et à quantité égal)

**CR :** Demander à Louvain développement de communiquer la liste des producteurs identifiés qui seront soutenus par leur programme

**Remarque :** Dans les zones d’interventions de Louvain développement les semences pour les jardins de démonstration seront achetées prioritairement auprès des producteurs appuyés par Louvain développement

**Réunion avec les partenaires :** Louvain développement réalisera la promotion de semence locale améliorée, et appuiera les multiplicateurs de semences (banane, haricot, maïs, manioc). Un sera aussi apporter aux vendeurs d’intrants agricoles et liée à l’élevage (Boutiques agricoles). Les semences seront donc achetées par la CR au niveau des boutiques agricoles et multiplicateurs de semences appuyés par Louvain développement.

* Appui de la **CR**  sur les aspects nutritionnelles de la recherche – action (choix des plantes capables de résister à la sécheresse)

**CR :** Demander à Louvain développement de nous communiquer la méthodologie de recherche et l’état d’avancement. Sur base des informations qui seront communiquées au Coordinateur du programme. Ce dernier identifiera la nécessité d’avoir un appui technique du siège de la CRB sur ce point précis.

**Réunion avec les partenaires :** l’identification des plantes ayant déjà été réalisée, l’appui de la CR se situera au niveau des communautés (évaluation de l’acceptabilité des communautés de ces plantes, et sensibilisation des communautés)

* Utilisations des plantes améliorées lors des recettes culinaires

**Remarque :** Envisager la possibilité d’utiliser les plantesaméliorées dans quelques FARN, en approche pilote, afin de comparer le gain de poids des enfants avec les autres FARN où les plantes améliorées ne sont pas utilisées dans les recettes culinaires (évaluer différence statistiquement significatives)

**Réunion avec les partenaires :** Louvain développement s’est montré très enthousiaste à cette éventualité. Cette piste pourra être investiguée dans un second temps.

* **CSA et CAPAD – Priorité 3**
* La CR passera par les groupements pré-coopératifs pour réaliser ses sensibilisations (Bonnes pratiques d’hygiène, de nutrition et de santé)

(Un leader des groupements fera parti du comité de pilotage de la composante nutrition ??)

**CR :** Clarifier avec CSA la composition des groupements

**Remarque :** A clarifier (avec Benoît) le lien avec le leader de groupement et les actions nutrition de la CR. Est-ce que le leader communautaire des CCNS pourra intégrer un groupement pré-coopératifs appuyé par la CSA ?

* Appui conseil nutritionnel de la CR auprès des unités de transformations agro alimentaires (qualité nutritionnelle des produits finis)

**CR :** Demander à la CSA de communiquer leur plan d’opérationnalisation des unités de transformations, afin de participer aux choix des aliments qui seront soumis à la transformation au sein de ces unités. Le coordinateur de programme a prévu de réaliser un calendrier saisonnier des aliments disponibles dans la communauté. Ce calendrier sera communiqué au CSA, pour leur permettre d’adapter le choix des aliments qui seront soumis à la transformation

* **UNCDF - Priorité 1**
* **Construction des FARN (case, latrine, mobilier)**
* Réhabilitation et/ ou construction des CDS

La CR participera à l’évaluation des besoins en infrastructures et équipements des centres de santé

Formation du nouveau personnel soignant des nouveaux

* **Construction et réhabilitation des points d’eau dans les communes** ciblées par le projet

La CR sensibilisation sur les points d’eau

**Risque lié à la maitrise d’ouvrage**

|  |  |
| --- | --- |
| L’incapacité des services techniques déconcentrés à apporter un appui de proximité aux communes et aux OCB/OP pour assurer la maîtrise d'ouvrage des investissements et les conseils techniques pour assurer la pérennisation des interventions développées. **Niveau de risque : élevé** | * L’État alloue des budgets conséquents afin de permettre au STD d’accompagner les communes, en leur octroyant également une plus grande autonomie dans la gestion des enveloppes transférées à leur service.
* Introduire la gestion axée sur les résultats au sein des STD.
* Améliorer leur niveau de compétence en ce qui concerne leur fonction d’accompagnement-conseil des collectivités locales et des groupements.
 |

* **A discuter avec l’UNCDF du risque identifié concernant la maitrise d’ouvrage.**
* **Concernant les FARN :**

Si la maman qui rempli les conditions de mamans lumières, n’a pas d’emplacement permettant le rassemblement, on peut mettre un sheeting.

* **Concernant les points d’eau :**

Réservoir d’eau de 500ml en attente de la construction des points d’eau, peut être envisagé

**Remarque :**

**Lors du lancement de la maitrise d’ouvrage la construction des points d’eau sera priorisé par rapport au FARN**

**Réunion avec les partenaires :** les inquiétudes émis dans le présent document concernant l’UNCDF) ont bien été confirmées, lors de la réunion des partenaires. L’UNCDF nous a bien confirmé qu’il sera impossible d’envisager le lancement de la maitrise d’ouvrage avant l’année 2015. L’année 2014, sera consacrée à la signature de convention avec les communes, et l’élaboration du plan annuel 2015 de la commune. Il est donc important d’envisager les solutions annexes identifiées dans le présent document. Il est important de suivre l’élaboration du plan communal des communes en parallèle avec l’UNCDF, pour s’assurer que la construction/réhabilitation des points d’eau (identifiés lors de l’étude de base) et la construction des FARN puissent apparaître dans le plan communal de chaque commune d’intervention.

**WSM (solidarité mondiale)/AGAKURA/ADISCO – Priorité 5**

* Intégration des ménages vulnérables dans le centre de formation des métiers

**Remarque :** Ce serait intéressant lors de la rencontre avec WSM, de clarifier les zones d’interventions et l’âge et les critères des bénéficiaires de la formation. Essayer de négocier dans quelle mesure les adolescents provenant des ménages identifiés vulnérables (enfants MAM et/ou MAS ), ou de la communauté appuyé peuvent intégrer le centre formation.

* La CR va référencer les mamans des enfants malnutris vers WSM

**CR :** Se mettre d’accord avec WSM sur les critères d’intégrations des mamans dans les AGR de WSM, afin de pouvoir intégrer un maximum de ménages vulnérables

**Remarque :** WSM n’étant pas présent à la réunion des partenaires, il ne fût pas possible de clarifier la compréhension sur les AGR. WSM possède –t-il un budget spécifique pour accompagner les ménages vulnérables ? Si oui, quelles sont les critères ?